

—
Les crédits

• (1130)

Nous ne tenons pas nécessairement à défendre tous ces avantages, dans leur forme actuelle. Il reste cependant que les libéraux déclarent aux Canadiens que des compressions budgétaires s'imposent.

Mes collègues ne sont pas sans savoir que les députés reçoivent tous les jours la publication intitulée *Quorum*. Il y a quelques instants à peine, je la parcourais lorsque j'ai remarqué un article dont l'auteur déclarait que les changements apportés à l'aide sociale au Nouveau-Brunswick traduisent le point de vue du ministre du Développement des ressources humaines sur la réforme des programmes sociaux.

Je me demande si les libéraux sont incapables de se rendre compte de la situation ou plutôt pourquoi ils semblent incapables de le faire. Il y a le ministre des Finances qui fait partie des 52 parlementaires dénoncés hier, puis les membres libéraux des comités qui parcourent le pays en disant qu'ils vont réduire les avantages dont profitent les Canadiens et augmenter les frais de scolarité, mais jamais ils ne prendront de mesures qui pourraient leur nuire. C'est le syndrome «pas de ça chez nous», et je ne crois pas que les Canadiens soient prêts à l'accepter. Je me demande si le député a observé dans sa circonscription la même déception qu'éprouvent mes électeurs, qui estiment que ce syndrome «pas de ça chez nous» est intolérable, surtout lorsque les députés ne sont pas prêts, eux mêmes, à faire des sacrifices.

M. Gouk: Madame la Présidente, à l'instar de beaucoup d'autres députés, je me suis entretenu avec nombre de mes électeurs sur une foule de sujets et je trouve effectivement très frustrant de devoir leur dire qu'il faut réduire les services et leur demander de quels services ils sont disposés à se passer.

Il est question de réduire certains types de pensions et divers services que nous sommes non seulement disposés, mais encore aptes à offrir à la population canadienne. Il est très difficile de leur dire cela sérieusement alors que nous, députés, bénéficions de prestations de retraite en or.

Ce sont là des questions qu'il nous faut régler. Je suis de ceux qui acceptent une réduction de salaire de 10 p. 100 au moyen de dons de charité versés dans ma circonscription. Si je le fais, ce n'est pas parce que je crois que les députés sont trop payés, loin de là. En vérité, les députés qui accomplissent leur travail sont probablement sous-payés en général. Nous sommes ici pour la plupart non pas pour faire de l'argent, mais pour servir. C'est en montrant l'exemple que nous pouvons servir le mieux les Canadiens, et c'est là l'objet de notre motion.

M. Hugh Hanrahan (Edmonton—Strathcona, Réf.): Madame la Présidente, je suis très heureux d'intervenir dans le débat sur la pension des députés. C'est une question qui m'intéresse beaucoup.

M. Harper (Calgary—Ouest): J'invoque le Règlement, madame la Présidente. Je me demande si vous pourriez vérifier votre liste des orateurs. Deux députés de ce côté-ci viennent de partager leur temps de parole et j'ai vu que le secrétaire parlementaire voulait intervenir.

La présidente suppléante (Mme Maheu): C'est exact. Il y a eu une entente avec le Parti réformiste et le Bloc québécois pour permettre à quatre réformistes de se partager deux périodes. Cela avait apparemment été convenu à l'avance.

M. Hanrahan: Comme je disais, c'est une question qui m'intéresse beaucoup comme elle intéresse beaucoup le Parti réformiste et tous les Canadiens.

Le régime de pension des députés est indéfendable, même en période de prospérité, lorsque les voûtes d'Ottawa débordaient et que la population se sentait extrêmement généreuse envers ses politiciens. Pendant les périodes plus difficiles comme celle que nous traversons en ce moment, où beaucoup de Canadiens souffrent et où le gouvernement a énormément de difficulté à financer les programmes de base, le régime de pension des députés équivaut pratiquement à du vol de grand chemin.

Lorsque je dis savoir que les Canadiens veulent vraiment que le régime de pensions des députés soit réformé, je parle des résultats d'un sondage effectué dans ma circonscription, Edmonton—Strathcona, au printemps de 1994. Les réponses étaient très nettement en faveur d'une réforme. En fait, 97 p. 100 de toutes les personnes qui ont répondu à une question sur l'âge auquel un député sortant devrait être autorisé à toucher sa pension ont répondu que ce ne devrait pas être avant 55 ans.

• (1135)

Plus encore, 75 p. 100 des électeurs de ma circonscription pensent qu'un député sortant ne devrait pas pouvoir toucher sa pension avant 60 ans.

On a ensuite demandé combien d'années un député devrait siéger à la Chambre des communes avant d'avoir droit à une pension. Encore là, le nombre de personnes favorables à une réforme était renversant. Tous les répondants ont déclaré que le nombre minimum d'années ne devrait pas être de moins de huit. Quatre-vingt-un pour cent des répondants étaient d'avis que le nombre minimum d'années de service devrait être d'au moins 16. Les réponses à ces questions sont très loin de la situation qui existe aujourd'hui.

Il y a certains faits qu'il est important de savoir au sujet du régime de retraite des parlementaires pour comprendre pourquoi une réforme s'impose. Premièrement, les pensions sont payables immédiatement au moment de la retraite après seulement six années de service, quel que soit l'âge du député qui prend sa retraite ou qui n'est pas réélu.

Deuxièmement, les paiements continuent même si l'ancien député occupe un autre poste au gouvernement. C'est ce qu'on appelle le cumul de pension et de traitement. Troisièmement, les pensions commencent à 23 390 \$ par année et augmentent de 5 p. 100 par année de service jusqu'à un maximum de 75 p. 100 du salaire moyen. Quatrièmement, les pensions sont indexées en fonction de l'inflation à partir du moment où le retraité atteint l'âge de 60 ans. Enfin, les députés versent 11 p. 100 de leur salaire de base dans leur fonds de pension, et le gouvernement verse un montant équivalent et comble les déficits. En 1992, le passif non capitalisé a coûté près de 160 millions de dollars aux contribuables canadiens.